

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [heonm-csscdr-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/69c892d545f4cc6317a16086>

Date d'obtention : 2024-11-24 21:37:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement
et à la jeune victime

Évaluer l'incident

Vérifier l'information

Parler au jeune instigateur (c'est à cette étape que l'on valide si on est devant une situation avec une intention impulsive ou d'une intention malveillante et on se réfère aux étapes à suivre en cas de malveillance)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de :

Encourager la jeune victime à adopter une attitude positive
envers elle-même.

Encourager la jeune victime à faire une distinction entre
une erreur de jugement et la personne qu'elle est.

Faire valoir l'importance de s'entourer de bons amis
qui sauront l'aider.

Tâcher de ne pas se limiter à la collecte d'informations. Il est
important de vérifier si la jeune victime est à risque et de voir
quelles seraient les meilleures façons de la soutenir.

Toujours se référer la trousse Sexto et à l'aide mémoire au besoin

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Si l'analyse révèle qu'aucune infraction criminelle n'a été commise, il est tout de même important de gérer la situation en conformité avec les politiques de l'établissement et de s'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués. La découverte de nouveaux éléments en cours de route pourrait soulever d'autres préoccupations et justifier un autre type d'intervention.

Il serait facile d'omettre ou de ne pas bien saisir, à la lumière des infos recueillies, des données erronées et faire fausse route. On se doit d'être très rigoureux à chacune des étapes du processus